

Les petites villes du diocèse de Sion au Moyen Âge (IXe - XVe siècles) : structures et conjonctures : une esquisse

Autor(en): **Dubuis, Pierre**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera**

Band (Jahr): **38 (1988)**

Heft 2

PDF erstellt am: **16.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-80994>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LES PETITES VILLES DU DIOCÈSE DE SION AU MOYEN ÂGE (IX^E – XV^E SIÈCLES)

Structures et conjonctures. Une esquisse

Par PIERRE DUBUIS

Depuis les travaux pionniers d'Hektor Ammann, la Suisse occidentale est connue des médiévistes comme une zone densément semée de petites villes¹. Au sud des Alpes, la plaine piémontaise présente la même caractéristique. Deux «écharpes» de bourgs relie ces deux ensembles, l'une à travers la haute vallée du Rhône et le val d'Ossola, l'autre à travers l'Entremont et la vallée d'Aoste. La présence d'agglomérations de ce type étonne dans un environnement difficile, sans grandes ressources, incapable en tous cas d'accueillir des complexes seigneuriaux ou monastiques importants². Il y a une autre raison de s'y arrêter: ces lieux témoignent en effet de l'implanta-

* *Abréviations utilisées.* CC = Comptes de la châtelainie de ...; ces comptes se trouvent à l'Archivio di Stato de Turin, Sezioni riunite, Savoie, inventario 69, foglio 41 (châtellenies de Conthey et Saillon) et foglio 89 (châtellenie de Monthey); j'indique la date du compte et le «chapitre» dans lequel se trouve le texte utilisé. CH, n° = J.-J. HISELY, «Cartulaire de l'abbaye de Hautcrêt», dans MDR, 1^{re} série, t. 12, Lausanne, 1852 (je renvoie au numéro de l'acte). CS, n° = J. GREMAUD, «Chartes sédunoises», dans MDR, 1^{re} série, t. 18, Lausanne, 1863, pp. 333-459 (je renvoie au numéro de l'acte). CS = comptes des subsides dans la châtelainie de ...; ces comptes se trouvent à l'Archivio di Stato de Turin, Sezioni riunite, Savoie, inventario 69, foglio 23 (Chillon), 55 (Conthey et Saillon), 61 (Entremont), 105 (Monthey), 153 (Saint-Maurice). DV, n° = J. GREMAUD, *Documents relatifs à l'histoire du Vallais*, 8 volumes, Lausanne, 1875-1898 (MDR, 1^{re} série, t. 29-33, 37-39; je renvoie au numéro de l'acte). MDR = *Mémoires et Documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande*, Lausanne, dès 1838.

1 H. AMMANN, «Zur Geschichte der Westschweiz in savoyischer Zeit», dans *Zeitschrift für Schweizer Geschichte*, 1941, pp. 1-57; «Über das waadtländische Städtewesen im Mittelalter», dans *Schweizerische Zeitschrift für Geschichte*, 1953, pp. 1-87. Parmi les publications récentes, voir surtout M. GRANDJEAN, «Villes neuves et bourgs médiévaux, fondement de l'urbanisme régional. Des siècles d'usage humain», dans *L'homme dans la ville. Cours général public 1983-1984*, Lausanne 1984, pp. 61-100; R. FLÜCKIGER, «Mittelalterliche Gründungsstädte zwischen Freiburg und Greyerz», dans *Freiburger Geschichtsblätter*, 1983-1984, pp. 5-350.

2 Les seuls établissements réguliers importants du diocèse de Sion (l'Abbaye de Saint-Maurice et l'Hospice du Grand Saint-Bernard) ont dû leur relative prospérité économique à une assise foncière dépassant largement le territoire diocésain. Quant aux seigneuries valaisannes, elles sont d'une modestie extrême, comparées à celles du Pays de Vaud ou même à celles de la Vallée d'Aoste.

tion d'éléments importés dans le système socio-économique autochtone et constituent en quelque sorte la «réponse» à des sollicitations imposées de l'extérieur. Les petites villes alpines entre les XII^e et XV^e siècles sont-elles des corps étrangers ou, au contraire, s'intègrent-elles au système qui, de gré ou de force, les reçoit?

La question est d'importance et j'en ai tenté une première exploration en faisant le point sur treize bourgs situés dans la haute vallée du Rhône, en amont du lac Léman. Tâche passionnante mais souvent décourageante. Trop tardives, les sources laissent dans l'ombre le temps des premiers pas; puis, à mesure que se répand l'usage de l'écrit, leur masse devient écrasante³. D'autre part, les travaux fiables font, à quelques exceptions près, cruellement défaut⁴. On comprendra dans ces conditions pourquoi je soulève plus de problèmes que je n'en résous.

I. Les bourgs dans l'espace

1. Définition de l'ensemble étudié

Dans son état achevé, soit à la fin du XIV^e siècle, l'ensemble étudié comporte les lieux suivants: Villeneuve, Aigle, Monthey, Saint-Maurice, Martigny, Sembrancher, Orsières, Bourg-Saint-Pierre, Saillon, Conthey, Sion, Loèche et Viège. Mon choix ne résulte pas de l'adoption d'une définition précise et d'une «grille» de critères, mais de mon expérience de praticien, qui m'a fait peu à peu voir que certains lieux *vivaient* autrement que les villages ruraux (tout en partageant avec eux bien des points communs) et jouaient dans leur petite région un rôle de centre administratif et commercial. C'est dans cette optique que j'ai négligé de nombreux petits bourgs castraux épisodiquement habités et qui ont pour seule fonction de fournir un abri provisoire⁵.

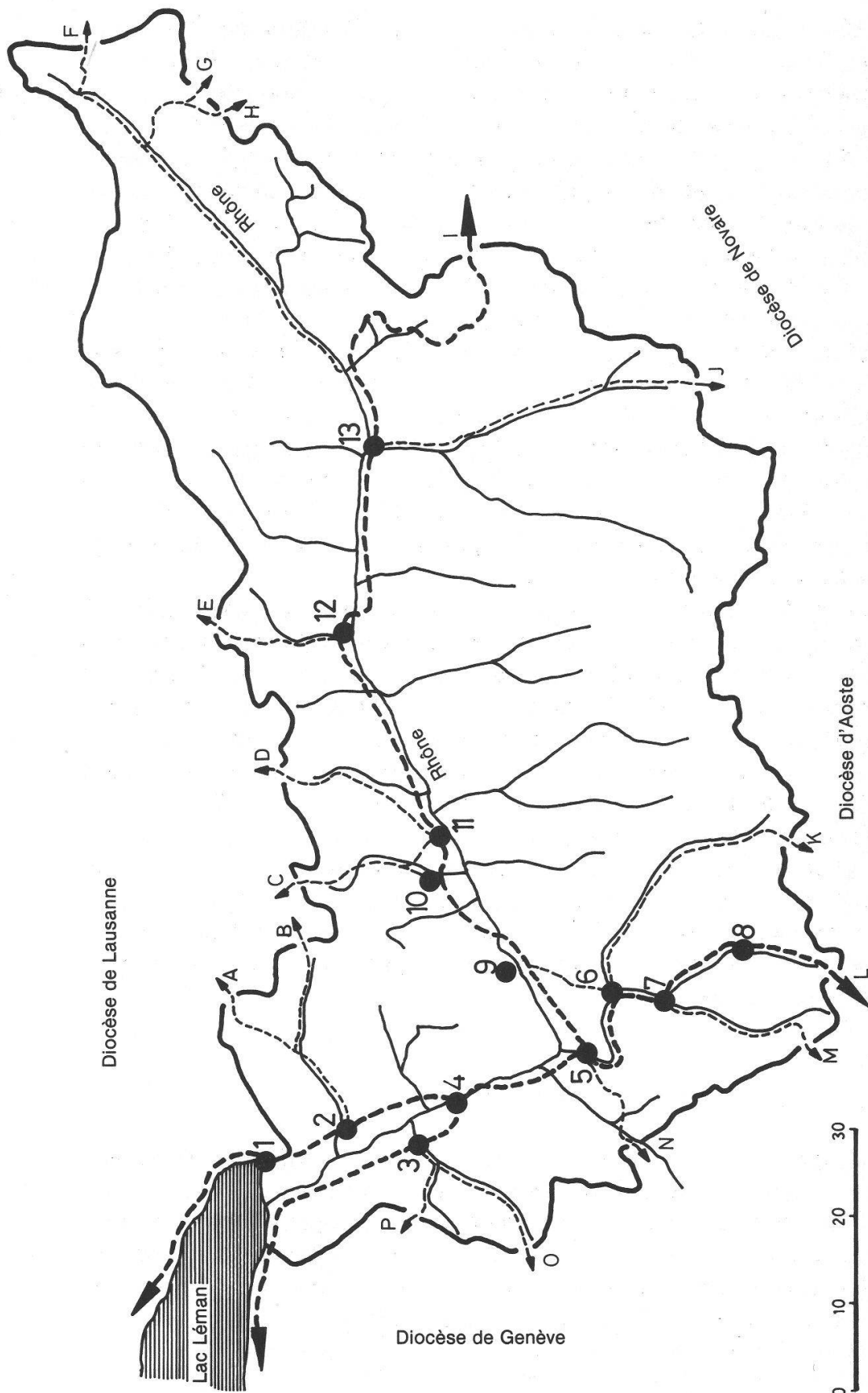
2. Quelques caractéristiques spatiales

Les treize petites villes choisies possèdent des caractéristiques spatiales qu'il vaut la peine de mettre en évidence: dans la mesure où ils découlent de *choix*, les sites utilisés suggèrent à l'historien ses premières pistes.

3 Inventaire rapide dans R.-H. BAUTIER et J. SORNAY, *Les sources de l'histoire économique et sociale du Moyen Age. Provence, Comtat Venaissin, Dauphiné, Etats de la Maison de Savoie*, 3 volumes, Paris, 1968-1974, pp. 394-398, 445-447, 465-466, 535-537, 645-653, 812-828, 936-937, 1048-1088, 1357-1369, 1422, 1432, 1433.

4 Si beaucoup d'éléments bibliographiques manquent dans mes notes, c'est parce que j'ai opéré un tri sévère et choisi des publications aussi fiables que possible.

5 Il s'agit de Saint-Triphon, Bex, Saxon, La Soie, Ayent, Granges, Sierre, Vissoie et Niedergesteln.



Limites du diocèse de Sion (trait continu épais), avec réseau hydrographique (trait continu fin), cheminement utilisés par le trafic international (tirets épais) ou par le trafic régional (tirets fins). *Cols:* A = col des Mosses; B = col du Pillon; C = col du Sanetsch; D = col du Rawil; E = col de la Gemmi; F = col de la Furka; G = col du Nufenen; H = col de Gries; I = col du Simplon; J = col du Monte Moro; K = Fenêtre de Durand; L = col du Grand Saint-Bernard (Mont-Joux); M = col de Ferret; N = passage du Châtelard; O = col de Cou; P = Pas de Morgins. *Petites villes:* 1 = Villeneuve (et *Pennelocus*); 2 = Aigle; 3 = Monthey; 4 = Saint-Maurice (et *Acaunus*); 5 = Martigny (ainsi que *Octodurus* et *Forum Claudii Vallensium*); 6 = Sembrancher; 7 = Orsières; 8 = Bourg-Saint-Pierre; 9 = Saillon; 10 = Conthey; 11 = Sion; 12 = Loèche; 13 = Viège.

a) Le Valais médiéval connaît deux grands types d'habitats: les uns se situent au fond des vallées, celle du Rhône aussi bien que celles de ses affluents; les autres s'installent sur les versants, à une certaine altitude. Tous les bourgs du diocèse de Sion appartiennent à la première catégorie de position. A l'exception de Sembrancher, d'Orsières et de Bourg-Saint-Pierre, ils s'élèvent dans la vallée principale. Ils profitent, pour échapper un peu aux frasques du Rhône, aux poches d'air froid qui stagnent en hiver et à l'insalubrité estivale des marais, d'un cône de déjection (Aigle, Monthey, Martigny et Sion), d'une terrasse (Saint-Maurice), d'une colline (Saillon et Conthey), d'un promontoire (Viège) ou d'un coteau (Loèche).

b) La plupart des bourgs se trouvent à l'embouchure d'une vallée latérale dans celle du Rhône. Ils sont ainsi en mesure de contrôler à la fois un vaste arrière-pays et des cheminements permettant de franchir les montagnes vers le nord et vers le sud. Seuls Villeneuve, Saint-Maurice et Bourg-Saint-Pierre font exception à cette règle; on verra que leur développement obéit à des buts particuliers. Bien qu'extérieurs à la vallée du Rhône, Sembrancher et Orsières correspondent au même type de position, au point de jonction de plusieurs vallées terminées par des cols.

c) Peut-on, dans ces conditions, qualifier cet ensemble de «montagnard»? Certainement, si l'on considère sa position à l'intérieur du massif alpin et si on l'oppose aux cas vaudois et piémontais, où les villes parsèment un espace ouvert, plan ou peu modelé. Certainement pas, si l'on considère l'altitude: celle des bourgs valaisans atteint 650 m en moyenne, alors que celle d'un échantillon de cent habitats ruraux choisis dans toutes les régions du diocèse est de 1050 m environ. Seuls en somme Orsières (900 m) et Bourg-Saint-Pierre (1640 m) méritent le titre de «bourgs de montagne».

d) On se trouve ainsi en présence d'un ensemble auquel des contraintes communes ont donné une cohérence géographique certaine; il s'agit de contraintes fortes et assez spécifiques pour fixer des habitats dans une zone globalement peu favorable à l'économie agro-pastorale qui prévaut alors dans le diocèse de Sion⁶.

II. Les origines

Pour comprendre correctement le rôle des petites villes dans la géographie du Valais médiéval, il faudrait pouvoir assister à leur naissance et identifier les intentions qui ont présidé à leur premier développement. Les sources malheureusement ne révèlent les bourgs que plus tard, lorsqu'ils ont atteint leur vitesse de croisière. Voici tout de même ce que l'on peut tirer des travaux publiés et d'une relecture de la documentation éditée.

⁶ Voir P. DUBUIS, *Economie et société dans les Alpes occidentales au bas Moyen Age. Orsières, l'Entremont et les régions voisines (XIII^e-XV^e siècle)*, à paraître.

1. Les antécédents gallo-romains

Les «itinéraires» antiques signalent un lieu d'étape nommé *Pennelocus*, que les distances indiquées permettent de situer près de Villeneuve. La localité pourrait en outre coïncider avec un point de rupture de charge (entre le lac et la route). Dans les environs immédiats du village actuel de Massongex s'élevait *Tarnaiaae*, proche du pont par lequel la voie du Mont-Joux franchissait le Rhône. A *Acaunus* (le futur Saint-Maurice) se trouvaient un péage de la *XXXX^e Galliarum* et le petit poste militaire qui assurait sa protection. Au débouché de la Drance dans la vallée du Rhône, Jules César décrit l'*oppidum* véragre d'*Octodurus*. A proximité de cet habitat indigène apparaît, dans la première moitié du I^{er} siècle, le *Forum Claudii Vallensium*; il s'agit d'une authentique ville, aux fonctions à la fois économiques et administratives. A Sion enfin, l'archéologie révèle l'existence d'une agglomération romaine d'une certaine importance⁷.

A l'exception du *Forum Claudii Vallensium*, créé de toutes pièces, ces bourgades ont des origines pré-romaines (leurs noms suffisent à le montrer); elles fonctionnent comme lieux d'échanges et, pour certaines d'entre elles au moins, comme petites «capitales» de tribu. Une fois la haute vallée du Rhône entrée dans l'orbite de Rome, ces localités ont été tout naturellement récupérées par les agents locaux de l'Empire. La nécessité d'organiser le trafic sur la route transalpine du *Summus Poeninus* leur donnera (sauf évidemment dans le cas de Sion) un surcroît d'importance. Ce schéma d'évolution rappelle fortement celui que nous découvrirons au Moyen Age.

On ne saurait oublier enfin que les bourgs gallo-romains vivent dans un environnement rural que les archéologues commencent à découvrir. Les villages indigènes y voisinent avec des *villae*. Les uns comme les autres donneront naissance, plus ou moins directement, à bien des habitats du Valais médiéval⁸.

2. Les bourgs médiévaux

a) Villeneuve

Le nom de *Pennelocus* disparaît sans laisser de traces et les textes révèlent en 1005 un village nommé *Compendiacum* ou *Compengie*⁹. Doté d'une église

7 François Wiblé a donné récemment d'utiles mises au point sur ces localités, dans *Le Valais avant l'Histoire (1400 av. J.-C. - 47 apr. J.-C.)*, Sion, 1986, pp. 139-153, 168, 192-193, 194-195, 196-207, 266-269. Sur le *Forum Claudii*, voir les rapports annuels publiés depuis 1975 dans *Annales Valaisannes*.

8 Les fouilles archéologiques suggèrent par exemple le passage de la *villa* au village à Ardon, Saillon ou Muraz; voir F.-O. DUBUIS, «Vestiges de sanctuaires primitifs et «préhistoire» des paroisses rurales en amont du Léman», dans *Archéologie suisse*, 1983, 2, pp. 90-96 (en particulier p. 95 et note 1).

9 CS, n° 1.

paroissiale mentionnée dès 1166¹⁰, ce village existe encore en 1207¹¹. En 1214, entouré de ses vassaux de la région, le comte Thomas I^{er} de Savoie fonde ici une ville neuve¹². Son périmètre englobe, au ras de sa limite orientale, l'église de *Compengie* et donc vraisemblablement une partie de l'ancien village. Thomas concède des franchises aux habitants¹³. En 1220 déjà, l'attraction exercée par Villeneuve sur les campagnes alentour provoque un conflit¹⁴ entre l'abbaye de Hautcrêt, propriétaire de la paroisse urbaine, et l'Hospice du Mont-Joux, détenteur des paroisses rurales de Noville et de Corb¹⁵.

b) Aigle

Dans la vaste seigneurie des *milites* d'Aigle, connus dès le début du XII^e siècle¹⁶, un bourg apparaît en 1232: dans le cadre d'un échange, le comte Thomas I^{er} remet aux chevaliers Pierre et Jacques de Saillon ce qu'il possède à Aigle, mais se réserve le *burgus* et les personnes qui viennent s'y établir (*avenes*)¹⁷. Cette clause indique probablement une fondation savoyarde; l'allusion aux *avenes* la suggère relativement récente. Connue depuis 1153¹⁸, l'église paroissiale Saint-Jacques a sa place dans le bourg; le périmètre du petit bourg-rue et celui du village paroissial se chevauchent donc vraisemblablement en partie.

c) Monthey

Faute de données anciennes, les origines du bourg de Monthey demeurent dans l'ombre. Si les franchises accordées en 1352 par le comte Amédée VI s'appliquent à un vaste territoire, elles mentionnent, à l'intérieur de celui-ci, une *villa* et ses *burgenses*¹⁹. Une chapelle Saint-Théodule est attestée dès

10 CH, n° 19.

11 CH, n° 30.

12 Les franchises sont concédées en 1214 (voir note 13), ce qui ne signifie pas nécessairement que la fondation proprement dite date de cette année. Un acte de 1214 (CH, n° 32) met cependant en scène, à *Corb*, village disparu situé tout près de Villeneuve, sur la rive du Léman, le comte Thomas, ses conseillers et la plupart de ses vassaux de la région; on peut se demander si ce groupe prestigieux n'est pas réuni pour fonder la nouvelle ville.

13 F. FOREL, *Chartes communales du Pays de Vaud, dès l'an 1214 à l'an 1527*, Lausanne, 1872 (MDR, 1^{re} série, t. 27), n° 1. Voir aussi R. MARIOTTE-LÖBER, *Ville et seigneurie. Les chartes de franchises des comtes de Savoie. Fin XII^e siècle-1343*, Annecy et Genève, 1973, pp. 191-193.

14 CH, n° 37.

15 Sur Villeneuve, voir M. GRANDJEAN et M. GROTE, *Villeneuve*, Berne, 1985.

16 F.-O. DUBUIS, *Le château d'Aigle. Premiers jalons pour une analyse archéologique*, Sion, 1967 (rapport multicopié).

17 DV, n° 378, p. 297.

18 DV, n° 136, p. 89.

19 DV, n° 1994. Voir G. GHICA, «Les franchises de Monthey (1352)», dans *Annales Valaisannes*, 1952, pp. 29-56.

1242²⁰ et les comptes des châtelains de Monthey mentionnent un four banal dès 1274²¹. Or ces deux édifices se trouvent dans le bourg.

d) Saint-Maurice

Le *vicus* d'Agaune existait-il encore à la fin du IV^e siècle, lors de la découverte des corps de saint Maurice et de ses soldats, et en 515, quand Sigismond de Bourgogne fondait un monastère en leur honneur²²? On n'en sait rien, mais on peut supposer que la pratique précoce du pèlerinage au tombeau du saint, puis le rôle joué par ce lieu comme l'un des centres du second Royaume de Bourgogne, justifient amplement l'existence d'une agglomération offrant les indispensables services. Les textes en tous cas prouvent son existence au début du XI^e siècle (1005 et 1018) et la suggèrent proche du monastère²³. A la fin du XIII^e siècle, on constate l'apparition d'un vaste quartier neuf dont l'évolution semble alors achevée (le *rectus vicus*)²⁴. Organisé de part et d'autre de la route du Valais, en direction du sud, ce bourg-rue pourrait être né dans la seconde moitié du XII^e siècle, d'une initiative savoyarde²⁵.

e) Martigny

A la fin du IV^e siècle, le *Forum Claudii Vallensium* disparaît, alors que, peut-être, *Octodurus* survit²⁶. Au XII^e siècle, la vie locale se centre autour d'un village, la *villa Martignaci*, et de son église paroissiale²⁷. Une seigneurie y existe alors, relevant des évêques de Sion²⁸; elle passe en 1384 entre les mains des comtes de Savoie²⁹. Construit au pied de la montagne, sur la rive droite de la Drance, selon un axe déterminé par la route venant du Grand Saint-Bernard, le bourg de Martigny ne figure dans les textes que depuis 1310³⁰. Il ne faut rien conclure du caractère tardif de cette date: les documents des XII^e et XIII^e siècles relatifs aux seigneuries épiscopales sont trop rares pour qu'on puisse arguer de leur silence.

20 Voir J.-M. THEURILLAT, «Brève notice sur le culte à Monthey au XIII^e siècle», dans *Annales Valaisannes*, 1962, pp. 369–376.

21 CC Monthey, *firme*, dès 1274.

22 Sur les origines du monastère, voir J.-M. THEURILLAT, «L'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune des origines à la réforme canoniale (515–830)», dans *Vallesia*, 1954, pp. 1–128.

23 T. Schieffer, *Die Urkunden der burgundischen Rudolfinger*, Munich, 1977 (*Monumenta Germaniae Historica*) n° 112 (en 1018) et 152 (en 1003).

24 Voir G. COUTAZ, «La ville de Saint-Maurice d'Agaune avant la Grande Peste. Etude d'histoire sociale d'après la liste des contribuables de 1303», dans *Vallesia*, 1979, pp. 175–278 (en particulier pp. 196–203).

25 Archives de l'Abbaye de Saint-Maurice, tiroir 8, paquet 1, n° 3 (voir G. COUTAZ, *art. cit.*, p. 181).

26 DV, n° 39, 72, 83 et surtout 156, p. 103. Voir également C. SANTSCHI, «Les premiers évêques du Valais et leur siège épiscopal», dans *Vallesia*, 1981, pp. 1–26.

27 La paroisse est mentionnée pour la première fois en 1159/1160 (CS, n° 13).

28 DV, n° 197 (première mention).

29 DV, n° 2371, p. 286; n° 2382, p. 307.

30 Martigny, Archives du «Mixte», n° 1015.

f) Sembrancher

Sembrancher apparaît dans les documents en 1177 (peut-être en 1159–1160 déjà), comme centre paroissial³¹. Ce lieu, comme le reste de l'Entremont, se trouve alors sous contrôle savoyard. En 1239, le comte Amédée V accorde des franchises à sa *villa Sancti Brancherii*³². J'ignore si elles s'appliquent à un bourg neuf ou à l'ancien village, peu à peu «urbanisé».

g) Orsières

En 972, une bande de Sarrasins capture Mayeul, abbé de Cluny, près d'un village nommé «Pont-d'Orsières»³³. Dans la première moitié du XI^e siècle, la *villa* d'Orsières appartenait à un comte Ulric, beau-frère d'Humbert de Maurienne (Humbert aux blanches mains); son neveu Aymon, évêque de Sion, en hérita et la donna à son Chapitre en 1052³⁴. Rien n'indique que cette cession ait bien eu lieu et, dans la seconde moitié du XII^e siècle, Orsières appartient aux comtes de Savoie³⁵. Sur un site peut-être différent du village mentionné au X^e siècle, un *burgus* apparaît en 1236³⁶.

h) Bourg-Saint-Pierre

Un monastère-hospice consacré à saint Pierre s'élève, dans le premier quart du IX^e siècle, au pied septentrional du Mont-Joux³⁷. Le *burgus sancti Petri* qui s'est développé auprès de cet établissement ne figure dans les textes que depuis 1125³⁸. Il ne faut rien conclure cependant de son absence dans les sources antérieures: leur nature en effet les prédispose à ne «voir» que le monastère!

i) Saillon

Les textes révèlent en 1052 un *castellum* de Saillon³⁹, alors que les sources du XV^e siècle signalent deux villages, alors abandonnés depuis longtemps, à un kilomètre à l'orient du château. L'église paroissiale demeurera d'ailleurs jusqu'au XVIII^e siècle sur le site déserté de l'un d'eux, la *villa Sancti Laurentii*⁴⁰. A la fin du XII^e siècle, le château et son mandement appartiennent aux

31 DV, n° 156, p. 103 (en 1177); CS, n° 13 (vers 1159–1160).

32 DV, n° 1609. Voir R. MARIOTTE-LÖBER, *op. cit.*, pp. 180–181.

33 DV, n° 64.

34 CS, n° 4.

35 DV, n° 600.

36 DV, n° 413. Une tradition attestée au XVII^e siècle et vraisemblablement active au XV^e place le site du village primitif à un kilomètre environ au sud-ouest du site actuel. Pour plus de précisions, voir mon livre annoncé à la note 6.

37 DV, n° 33.

38 DV, n° 120^{bis}.

39 CS, n° 4.

40 F.-O. et P. DUBUIS, «Les fouilles de la chapelle Saint-Laurent et les origines de Saillon», dans *Vallesia*, 1978, pp. 55–74.

milites de Saillon, qui les cèdent au comte Thomas I^{er} entre 1222 et 1232⁴¹. Le fils de ce dernier, Pierre (le futur comte Pierre II), entreprend en 1257–1258 des travaux d'amélioration qui touchent notamment «l'enceinte du *bourg* de Saillon entre les deux portes, du côté de la montagne»⁴². Faute d'analyses archéologiques, j'ignore depuis quand existait le bourg récupéré par les Savoyards avec la seigneurie de Saillon⁴³.

j) Conthey

Une *curtis* de Conthey existe à l'époque carolingienne⁴⁴ et un énigmatique *oppidum* apparaît fugitivement à la fin du XI^e siècle⁴⁵. Au XII^e, les documents citent quelques *milites* du lieu⁴⁶. La famille et ses domaines passent dans la mouvance savoyarde et, en 1257–1258, Pierre de Savoie bâtit là un donjon et fait creuser un fossé entre celui-ci et la *villa de Conteis*.⁴⁷ Cette situation correspond à un habitat que les sources des XIV^e et XV^e siècles qualifient de *burgus* et qui possède une enceinte⁴⁸; on en reconnaît encore aujourd'hui les grandes lignes.

k) Sion

On observe à Sion une belle continuité urbaine depuis l'époque romaine. Sans doute doit-elle beaucoup au fait que les évêques du Valais y ont résidé depuis le VI^e siècle, voire depuis les premiers temps de leur existence⁴⁹; au fait aussi que les prélats reçoivent en 999 le *comitatus*⁵⁰. Des trouvailles récentes et un réexamen de l'acquis permettent de proposer une image cohérente du développement urbain de Sion⁵¹. L'agglomération romaine s'étend de part et d'autre de la Sionne. Avant le VI^e siècle, des cimetières occupent le site ruiné des quartiers de la rive droite et l'habitat s'est retiré entre les arêtes qui prolongent vers l'ouest les collines de Valère et de Tourbillon. On y trouve probablement le groupe cathédral. Vers le X^e siècle, l'église épiscopale se déplace sur la rive droite de la rivière (sur son site actuel), auprès d'une église funéraire (Saint-Théodule); la résidence épiscopale demeure, elle, dans la ville haute. Vers 1200, des quartiers se sont développés autour de la

41 DV, n° 298, 377, 378; sur les *milites* du XII^e siècle: DV, n° 160 et CS, n° 21.

42 M. CHIAUDANO, *La finanza sabauda nel sec. XIII*, 3 volumes, Turin, 1933–1937, t. III, p. 22.

43 Voir SERVICE CANTONAL DES MONUMENTS HISTORIQUES, *Bourg et château de Saillon*, Martigny, 1983.

44 J.-M. THEURILLAT, «L'abbaye de Saint-Maurice», *art. cit.*, pp. 75 sq.

45 CS, n° 8, p. 350.

46 CS, n° 30, p. 390; DV, n° 160.

47 M. CHIAUDANO, *op. cit.*, t. III, p. 25.

48 Voir par exemple Archives d'Etat du Valais, AV L 335 (reconnaisances dans la châtellenie de Conthey entre 1441 et 1448).

49 Voir C. SANTSCHI, *art. cit.*

50 T. SCHIEFFER, *op. cit.*, n° 86.

51 F.-O. DUBUIS et A. LUGON, «Sion jusqu'au XII^e siècle. Acquis, questions et perspectives», dans *Vallesia*, 1985, pp. 1–60.

cathédrale, au long des chemins qui se croisent au pied des collines; une enceinte protège l'ensemble.

l) Loèche

Une *curtis* de Loèche existe à l'époque carolingienne⁵². Aux XI^e et XII^e siècles, la *villa Leuca* et la vaste paroisse qui l'entoure sont l'objet de plusieurs conflits⁵³. Ce lieu, dont de récentes fouilles archéologiques attestent l'ancienne importance⁵⁴, prend l'allure d'une petite ville dans les premières décennies du XIII^e siècle au plus tard⁵⁵.

m) Viège

Centre pastoral d'une très vaste paroisse et résidence d'une famille de *militēs*, Viège n'apparaît pas dans les textes avant le début du XIII^e siècle⁵⁶. S'agit-il déjà d'un bourg? Je ne puis l'affirmer, mais Viège présente indiscutablement les caractères d'une petite ville aux XIV^e et XV^e siècles.

3. Quelques conclusions

Le bref tour d'horizon qu'on vient de lire a permis de mesurer les lacunes du dossier. Il suggère néanmoins quelques pistes de recherche.

a) Sauf dans le cas de *Tarnaiæ*, on retrouve au Moyen Âge un bourg sur le site de chacun des *vici* gallo-romains de la vallée du Rhône. Cependant, à l'exception du cas de Sion, la continuité des localisations est assortie d'une rupture. Elle se manifeste à *Pennelocus* et à *Octodurus* par un intermède rural, représenté par les villages de *Compengie* et de *Martignacum*; elle se marque à *Acaunus* par une phase monastique⁵⁷. On peut donc se demander si les ensembles urbains de l'Antiquité et du Moyen Âge ne s'organisent pas en fonction de logiques semblables, en partie au moins.

b) Sauf dans les cas de Sion (continuité), de Saint-Maurice et de Bourg-Saint-Pierre (attraction d'un établissement monastique), les bourgs médiévaux du diocèse paraissent naître dans le cadre de la réorganisation seigneuriale de l'espace rural. C'est tantôt le fait de *potentes* locaux (à Saillon, Conthey, Loèche et Viège), tantôt celui des comtes de Savoie (à Villeneuve, Aigle, Monthey, Sembrancher et Orsières). Saillon représente un exemple presque (la paroissiale demeure hors les murs) parfait d'*incastellamento*,

52 Voir note 44.

53 Voir H.-R. AMMANN, «Der Hof Leuk im Früh- und Hochmittelalter, 515(?)–ca. 1150», dans *Blätter zur Walliser Geschichte*, 1983, pp. 117–132.

54 Voir G. DESCŒUDRES et J. SAROTT, «Materialien zur Pfarrei- und Siedlungsgeschichte von Leuk», dans *Vallesia*, 1984, pp. 139–238.

55 *Ibidem*, pp. 148–150.

56 DV, n° 233 et 287.

57 Mais, je le rappelle, il n'est pas certain qu'*Acaunus* se soit éteint complètement.

entraînant la concentration de la population dans un bourg perché et l'abandon des habitats anciens du plat-pays. A Monthey, Martigny et Conthey, le bourg se juxtapose à un ensemble de villages antérieurs, mais sans pour autant provoquer leur disparition. A Villeneuve et à Aigle, la petite ville récupère en partie l'emplacement occupé par un habitat rural bâti autour d'une église paroissiale. Enfin, à Sembrancher, Orsières, Loèche et Viège, on se trouve en présence, vraisemblablement, de cas d'«urbanisation» progressive et plus ou moins spontanée de gros villages. Le caractère radical de l'évolution constatée à Saillon s'avère ainsi exceptionnel; la mise en place des petites villes apparaît plutôt comme un complément apporté au système des lieux que comme sa profonde réorganisation.

c) La position de la plupart des petites villes manifeste l'intention de contrôler, politiquement aussi bien qu'économiquement, des arrière-pays montagnards, en s'installant à leur débouché sur la vallée du Rhône. Du même coup, on est en mesure de profiter, de nombreuses manières, des cheminements qui, à travers les vallées latérales, permettent de franchir la ligne de crête vers le nord comme vers le sud.

III. Les fonctions et leur évolution

Ce qui distingue une ville, si petite soit-elle, d'un village, c'est un ensemble de fonctions ou de rôles. Ces fonctions forment un système, entretiennent entre elles des relations. Si la conjoncture favorise un ou plusieurs rôles urbains, la ville entière va en profiter pour jouir d'une importance accrue; si au contraire, la conjoncture «retombe», la ville va régresser. Les bourgs du diocèse de Sion illustrent parfaitement ce type de grande fluctuation. Les voici tout d'abord dans leur phase ascensionnelle.

1. Des fonctions administratives et économiques locales

Comme centres de seigneurie laïque ou ecclésiastique, les bourgs du diocèse de Sion voient converger régulièrement les paysans de leur mandement, venus reconnaître leur tenure, comparaître devant le tribunal du maître, payer leur redevance ou solliciter le notaire pour la rédaction d'un acte. Sans doute aussi les paysans trouvent-ils avantage à venir faire en ville leurs affaires. Ces fonctions de lieu de pouvoir et de point d'échanges sont probablement aussi anciennes que les bourgs eux-mêmes. Sion, résidence épiscopale et comtale (puis de l'évêque-comte dès 999), et Saint-Maurice, centre de pèlerinage et haut lieu des Royaumes de Bourgogne, sortent du lot en jouant un rôle qui dépasse largement les limites de leurs environs immédiats.

L'intervention des comtes de Savoie dans la vallée du Rhône va bouleverser ce petit monde bien équilibré. Si la fondation de Villeneuve est un fait spectaculaire mais isolé, la promotion de Monthey, de Saint-Maurice, de Saillon et de Conthey (au XIII^e siècle), puis celle de Sembrancher et de Martigny (au XIV^e siècle)⁵⁸, au rang de chefs-lieux de châtelainie aura de profondes conséquences. Dans tous ces cas (sauf celui de Sembrancher), la nature administrative de la fonction centrale ne change certes pas, mais elle s'étend à un territoire plus vaste que la zone d'attraction «naturelle» primitive. Mais surtout les comtes concèdent à ces lieux des franchises qui font aux bourgeois un sort enviable; dans un monde qui se peuple de plus en plus, un tel facteur ne manque pas d'attraction⁵⁹. De plus, les maîtres savoyards institutionnalisent (plutôt probablement qu'ils ne les créent) des marchés et des foires, et contraignent les paysans de l'arrière-pays à conclure leurs affaires en ville; la réputation de certaines foires s'étend parfois au loin, celles de Sembrancher en particulier⁶⁰. Entre la fin du XIII^e siècle et le début du XIV^e, les banquiers piémontais installent des «casanes» à Villeneuve, Aigle, Saint-Maurice, Martigny, Sembrancher, Saillon et Conthey⁶¹. De petites communautés juives s'établissent enfin à Villeneuve, à Monthey et à Saint-Maurice⁶². Cette vitalité nouvelle tente également notaires, aubergistes et artisans.

En dépit de leurs efforts, les comtes de Savoie ne parviennent pas à s'établir durablement dans le Valais oriental; le traité conclu en 1384 entre l'évêque de Sion et le comte fixe à la Morge de Conthey (un peu en aval de Sion) la frontière entre leurs zones d'influence⁶³. De ce fait, le «réseau urbain» valaisan est coupé en deux. Il est vraisemblable que si la souveraineté savoyarde s'était étendue en amont de la cité épiscopale, de petites villes se seraient développées à Sierre, à Rarogne, à Brigue; et l'histoire de Loèche et de Viège aurait été différente.

58 Sembrancher dès 1359 et Martigny dès 1379.

59 Voir R. MARIOTTE-LÖBER, *op. cit.*, *passim*.

60 La foire de Sembrancher connaît des heures de gloire entre 1370 et 1420, grâce à l'affluence massive d'acheteurs venus des petites villes du Piémont (P. DUBUIS, «L'élevage dans la châtelainie d'Entremont au bas Moyen Age», dans *Des routes de l'Histoire* [revue publiée par les étudiants de la section d'histoire, Faculté des Lettres, Université de Lausanne], février 1985, pp. 18–23).

61 Vue générale dans A.M. PATRONE, *Le casane astigiane in Savoia*, Turin, 1959. Etude de cas dans P. DUBUIS, «Lombards et paysans dans le vidomnat d'Ardon-Chamoson et dans la paroisse de Leytron de 1331 à 1340», dans *Vallesia*, 1977, pp. 275–305.

62 O. CONNE, *Les Juifs du Chablais (1272–1352)*, mémoire de Licence, Lausanne, 1983 (dactylographié).

63 DV, n° 2371.

2. Petites villes et trafic transalpin

Un vaste réseau de pistes desservait dans leurs moindres recoins les Alpes anciennes, se faulant au fond des vallées ou sur les versants, s'échappant par des cols aujourd'hui souvent oubliés pour relier entre eux les compartiments de ce massif complexe, ou pour rejoindre les plaines de l'avant-pays. Mieux placés et plus faciles que d'autres, certains de ces cheminements ont vu leur vocation locale ou régionale se doubler d'«ambitions» plus lointaines. Ainsi les pistes de l'Entremont et de la vallée du Buthier (entre les villes actuelles de Martigny et d'Aoste) ont servi aux contacts entre populations valaisannes et valdôtaines pendant la Préhistoire. Elles ont servi ensuite de tracé de base à l'itinéraire romain du *Summus Poeninus*; de petites bourgades jalonnent leurs prolongements dans les sillons de la Doire et du Rhône. Tout naturellement, les pèlerins de Rome les ont utilisées; l'Eglise a tenu à ce que ces errants soient aidés, ainsi qu'en témoignent la fondation de l'hospice Saint-Pierre et le développement du bourg qui porte son nom. De la même manière enfin, ces modestes sentiers ont supporté le trafic marchand engendré, dès le XII^e siècle, par une économie ressuscitée et dont le terrain est devenu européen. On doit ainsi parler de cheminements à vocations multiples, selon les usages qu'en font toutes sortes de gens fort différents; la «route transalpine» du Grand Saint-Bernard, du Simplon, du Gothard ou du Mont-Cenis n'est donc qu'un faciès fonctionnel d'une réalité géographique bien plus complexe.

Les relations entre trafic et petites villes illustrent bien cette complexité, en particulier dans la haute vallée du Rhône. Tous les bourgs de la région se trouvent en effet disposés au long des chemins qui conduisent du Léman aux plaines d'Italie septentrionale à travers le Mont-Joux et le Simplon; plusieurs petites villes se trouvent de surcroît à la jonction entre ces itinéraires à longue portée et d'autres, plus modestes, qui rallient le Pays-d'Enhaut, l'Oberland bernois, la Suisse centrale ou les vallées du sud des Alpes. De telles situations trahissent l'intérêt seigneurial pour des trafics dont il s'agit de profiter mais aussi d'assurer la protection; l'attention également de différents groupes professionnels aptes à en tirer avantage.

L'intérêt marqué par les commerçants européens pour les cheminements transalpins va renforcer considérablement le rôle des bourgs valaisans⁶⁴. A l'instigation surtout des marchands milanais, les comtes de Savoie et les évêques de Sion vont organiser les itinéraires du Mont-Joux et du Simplon, notamment en équipant les petites villes comme lieux d'étape. Refaisons le voyage. Venant du Pays de Vaud, les convois font halte à Villeneuve; un

64 Vue générale dans J.-F. BERGIER, *Genève et l'économie européenne de la Renaissance*, Paris, 1963; du même auteur, «Le cycle médiéval», dans *Histoire et civilisation des Alpes*, sous la direction de P. GUICHONNET, 2 volumes, Toulouse et Lausanne, 1980, t. I, pp. 163-264.

péage intercepte le trafic, une souste abrite les marchandises durant la nuit et un hôpital aide les malades et les démunis⁶⁵. Aigle offre l'arrêt de la mi-journée et dispose d'un hospice⁶⁶. La nuit suivante se passe à Saint-Maurice, où l'on trouve une souste, un hôpital et un poste de péage⁶⁷. Voyageurs et charges se séparent à Martigny, selon qu'ils se dirigent vers le Grand Saint-Bernard ou vers le Simplon; on y dispose de deux soustes (une peut-être par direction) et d'un hospice, tandis que le seigneur prélève un péage⁶⁸. En direction du Mont-Joux, Sembrancher offre, avec sa souste, son hôpital et ses auberges, l'infrastructure nécessaire à l'étape⁶⁹. Après un arrêt à Orsières ou à Liddes, on passe la nuit à Bourg-Saint-Pierre, pourvu de tous les équipements nécessaires⁷⁰. Les marchandises emmenées vers le Simplon franchissent le Rhône au pont de Riddes et parviennent à Sion, munie d'une souste, de trois hôpitaux et de péages⁷¹. La demi-étape suivante se fait à Sierre; de là, l'itinéraire, jalonné à Salquenen par l'hospice des chevaliers de Jérusalem⁷², parvient au-dessous de Loèche: le hameau de Susten conserve le souvenir de la souste établie là à la demande des Milanais⁷³. A Brigue, l'étape se fait près du village; le dernier relais en territoire épiscopal se trouve à Simplon-Village⁷⁴.

Seuls en somme Monthey, Saillon et Conthey ne se trouvent pas sur ces axes. Si la première de ces agglomérations se trouve trop proche de Saint-Maurice pour pouvoir prétendre au rôle d'étape, il n'est pas impossible que les comtes de Savoie aient songé à détourner la «route» de la vallée du Rhône vers la rive droite, par Saillon.

3. Petites villes et objectifs politiques

Après la mort du comte Thomas I^{er}, son fils Pierre reçoit en 1255 les possessions savoyardes situées dans le diocèse de Sion⁷⁵. Il a pour objectif de

65 M. GRANDJEAN et M. GROTE, *op. cit.*

66 DV, n° 2453, p. 441.

67 G. COUTAZ, *art. cit.*, p. 197; M. C. DAVISO, «La route du Valais au XIV^e siècle», dans *Revue suisse d'histoire*, 1951, pp. 545–561.

68 M.C. DAVISO, *art. cit.*

69 Archives communales de Sembrancher, «Souste et péage», actes de 1357, 1439, 1457; *ibidem*, «Hôpital», acte de 1365.

70 Archives communales de Bourg-Saint-Pierre, Pg 1 (transporteurs), 3 (hôpital), 6 (hôpital), 14 (hôpital), 16 (transporteurs), 23 (transporteurs), 30 (transporteurs). Voir également d'autres données dans P. DUBUIS, «Pèlerins et indigènes dans la châtellenie d'Entremont au bas Moyen Age (XIV^e–XV^e siècles)», dans *Vallesia*, 1981, pp. 33–60 (en particulier pp. 45–52).

71 DV, n° 831 (souste), 838 (péage); CS, n° 13 et DV, n° 1974, pp. 587–589 (hôpitaux).

72 DV, n° 406.

73 DV, n° 797 et 1694.

74 DV, n° 1627 et 1686 (Brigue); DV, n° 1262, ainsi que n° 765, 787, 805, 1017 (Simplon).

75 DV, n° 573.

saisir toutes les occasions de les augmenter, au détriment des comtes-évêques de Sion, mais également à celui des *milités* locaux. En 1257–1258, Pierre améliore les défenses de Saillon et de Conthey⁷⁶. Au printemps 1260, il passe à l'offensive et contraint l'évêque Henri de Rarogne à traiter⁷⁷. Les années suivantes connaissent une alternance de crises et de négociations; Pierre entreprend des travaux aux châteaux de Saillon, d'Ardon, de Chamoson, de Brignon et de Martigny⁷⁸. Après la défaite des troupes épiscopales, la trêve s'installe jusqu'à la mort de Pierre (1268). Son successeur, le comte Philippe I^{er}, annule le traité de 1260⁷⁹. Les châteaux d'Ardon, de Chamoson et de Brignon sont démolis; les comtes centrent désormais leur dispositif sur les forteresses de Conthey et de Saillon, auxquelles s'ajoutent en 1278 le château de Saxon et, dans la seconde moitié du XIV^e siècle, ceux de Martigny. Saint-Maurice, bien que dépourvu de château, sert peut-être de grande base arrière⁸⁰. L'ensemble du dispositif est commandé depuis le château de Chillon.

Si les bourgs n'ont pas de rôle direct à jouer dans les opérations militaires, ils en ont sans doute un dans une sorte de guerre économique menée par les comtes contre la principauté épiscopale. Les Savoyards ont probablement pensé attirer dans ces lieux de nombreux sujets de l'évêque. Sans succès: ce que l'on sait du peuplement des petites villes du Valais occidental indique indéniablement un recrutement local de la population «urbaine»; les immigrants de provenance lointaine arrivent d'autres terres comtales (Pays de Vaud, Haute-Savoie, Vallée d'Aoste ou Piémont). Dans un autre registre, Saillon a peut-être été conçu dans l'idée de transférer sur la rive droite le chemin conduisant au Simplon, afin de priver l'évêque de ses péages de Martigny et de Riddes. Ce possible projet n'a certainement pas connu le succès⁸¹. Enfin les foires de Conthey auraient pu concurrencer sérieusement celles de Sion. En fait, les comtes ont choisi plutôt la méthode du blocus économique: au XIV^e et au XV^e siècle, les châtelains responsables des circonscriptions frontalières interdisent d'apporter la moindre marchandise dans «la terre des ennemis du Valais»⁸².

76 Voir notes 42 et 47.

77 DV, n° 666, 667, 668, 669.

78 A. DONNET et L. BLONDEL, *Châteaux du Valais*, 2^{me} édition, Martigny, 1982, pp. 33, 57, 105, 125, 143 (sous réserve de vérification).

79 DV, n° 745.

80 C'est du moins ce que suggère l'immensité de la zone enclose par l'enceinte de la fin du XIII^e siècle (plan dans G. COUTAZ, *art. cit.*, p. 200).

81 L'idée est en tous cas abandonnée en 1325, lorsque le juge du Chablais ordonne la construction de ponts sur le Rhône pour remplacer le vieux pont et permettre le passage de lits nouveaux, cela «afin que les marchands et autres personnes puissent avoir plus facilement accès à Saillon» (DV, n° 1520).

82 CC Saillon et CC Conthey, *banna, passim*.

4. Conclusion

Leurs fonctions administratives et économiques locales et régionales ne confèrent aucune originalité aux petites villes du diocèse de Sion. En revanche, leur récupération par les comtes de Savoie et leur utilisation dans le cadre des itinéraires commerciaux transalpins leur permettent durant quelques décennies de vivre en quelque sorte «au-dessus de leurs moyens» dans un pays relativement pauvre. La modeste prospérité que ces agglomérations connaissent à la fin du XIII^e siècle et au début du suivant paraît dépendre dangereusement de facteurs éminemment instables. Les crises qui secouent l'Europe depuis le deuxième tiers du XIV^e siècle vont le montrer de cruelle manière.

IV. Les conjonctures du bas Moyen Age et leurs conséquences

Beaucoup d'éléments du «système» valaisan changent depuis les années 1320, à la suite d'évolutions survenues au niveau régional aussi bien que sur le plan européen. Je ne ferai que les esquisser, sans me prononcer encore sur leur intensité et sur leur enchaînement causal.

1. Le déclin du trafic transalpin

Les comptes des péages savoyards installés à Villeneuve et à Saint-Maurice indiquent dans les premières décennies du XIV^e siècle un affaissement lent et irrégulier du volume des marchandises en transit. Les foires de Champagne, qui avaient en bonne partie soutenu le trafic à travers le Mont-Joux et le Simplon, déclinent au profit de places d'affaires situées soit plus à l'est, soit plus au sud. On préfère dès lors traverser les Alpes par le Gothard ou le Mont-Cenis⁸³.

Les conséquences sont, en Valais, de deux ordres. Tout d'abord, dans l'esprit des comtes de Savoie, pour qui le contrôle des grands cols alpins était jusqu'alors une préoccupation majeure, la vallée du Rhône devient marginale; les effets de cette perception se feront sentir à long terme. D'autre part, l'évolution négative du transit marchand de provenance lointaine touche directement les localités qui tiraient profit du passage. Il convient toutefois d'apprécier correctement le phénomène. Les routes en effet ne deviennent pas désertes: non seulement le trafic à longue portée ne cesse jamais tout à fait, mais les échanges régionaux ne paraissent guère atteints⁸⁴. Dans ces

83 Sur l'affaissement du trafic, voir les ouvrages cités dans la note 64.

84 Voir note 60.

conditions, les petites villes retrouvent la situation qu'elles connaissaient avant que les Italiens s'intéressent aux cheminements qu'elles jalonnent.

2. *Le gel des ambitions savoyardes vers le Haut-Valais*

La marginalisation du Valais dans la vision politique des princes de Savoie se marque bien dans le fait que, depuis la fin du XIV^e siècle, ils renoncent à prendre le contrôle du Haut-Valais. On n'assiste plus dès lors entre les comtes et les évêques qu'à de banals problèmes de voisinage, régis par des mécanismes et des perceptions anciennes et subies plutôt que par des initiatives nouvelles et imaginatives⁸⁵.

Les conséquences sont d'abord d'ordre psychologique, pour des bourgs comme Conthey et Saillon surtout. Si le désintérêt manifesté par les Savoyards à l'égard de leurs terres valaisannes n'enlève rien aux acquis (franchises, fonctions administratives et économiques), il rend moins probable le soutien actif du Prince. Ce dernier a par ailleurs ses propres difficultés, qui se manifestent notamment dans le fait que les administrations locales succombent sous les exigences rigides d'une Chambre des Comptes de plus en plus bureaucratique; elles perdent du même coup la souplesse qui, jusque dans la seconde moitié du XIV^e siècle, garantissait leur efficacité⁸⁶.

3. *Les crises démographiques et leurs conséquences*

Dressés à quarante-deux reprises entre 1356 et 1473 dans les châtelainies du Valais occidental et du Chablais, paroisse par paroisse et souvent localité par localité, les rôles des contribuables astreints au versement du subside offrent une vue saisissante des crises survenues depuis le milieu du XIV^e siècle. Par prudence, je ne considère pas les chiffres fournis par cette source comme des données purement démographiques, mais plutôt comme un indicateur économique général, dans lequel le nombre des hommes a une part considérable⁸⁷. Le Tableau 1 donne, pour cinq petites villes, les grandes lignes de l'évolution constatée⁸⁸.

85 B. TRUFFER, *Das Wallis zur Zeit Bischof Eduards von Savoyen-Achaia (1375-1386)*, Fribourg, 1971.

86 La qualité des comptes de châtelainie diminue d'ailleurs sensiblement depuis le milieu du XV^e siècle.

87 Sur les problèmes que posent en Valais médiéval les sources démographiques, voir P. DUBUIS, «La démographie alpine au bas Moyen Age: problèmes de sources et de méthodes. L'exemple de la paroisse d'Orsières», dans *Annales Valaisannes*, 1984, pp. 87-108.

88 Les chiffres donnés avant 1356 proviennent des sources suivantes: G. COUTAZ, *art. cit.*, pp. 206-225 (Saint-Maurice, 1303); CS Chillon, 1338 (Villeneuve, 1338); CS Monthey, 1346 (Monthey, 1346).

Tableau 1. Nombre de feux

Date	Villeneuve	Monthey	Saint-Maurice	Saillon	Conthey
1303	-	-	325	-	-
1338	140	-	-	-	-
1346	-	76	-	-	-
1356	112	-	-	-	-
1359	-	-	140	43	54
1376	-	-	-	-	55
1388	-	-	-	20	50
1404	-	-	105	20	39
1413	-	-	86	18	26
1417	75	-	-	-	-
1427	57	51	61	13	14
1437	-	52	64	13	15
1446	-	32	56	13	15
1457	-	-	-	12	11
1459	-	21	52	-	-
1469	-	-	65	12	5

Dans toutes ces petites villes, la tendance est à la baisse. L'intensité de celle-ci varie toutefois considérablement d'un endroit à l'autre. Il semble que l'effondrement soit plus prononcé dans les localités situées à l'écart des grands chemins (Monthey, Saillon et Conthey) et dans celles qui se trouvent entre Martigny et Sion (Saillon et Conthey). D'autres chiffres confirment cette impression: Monthey regroupe 24% de la population de la châtellenie en 1425, mais 15% seulement en 1459; à Conthey, on passe de 13% en 1359 à 6% en 1457; à Saillon enfin, de 16% en 1359 à 11% en 1457. A titre de comparaison, la population urbaine de Saint-Maurice correspond à 58% de celle de la châtellenie en 1359 et à 62% en 1461.

Je ne poursuivrai pas l'analyse au-delà de ce point. Je pense pouvoir risquer cependant une hypothèse: seules les villes de Sion, Saint-Maurice et Villeneuve conservent une certaine consistance démographique après 1350.

4. L'affaiblissement du rôle régional des bourgs

La diminution progressive du dynamisme et du prestige des petites villes valaisannes va, avec le concours de la crise démographique et économique qui les frappe, provoquer un mouvement tendant à amoindrir le rôle de ces centres au profit des villages paroissiaux de leur mandement rural. La châtellenie conserve certes son existence, mais, sous la surface des apparences, l'éclatement paraît bien réel.

Le phénomène débute tôt dans le XIV^e siècle par la contestation du monopole de marché et de foire dont jouissent les chefs-lieux de châtelainie. En 1324, à la demande des bourgeois, le comte Edouard institue un marché au bourg de Conthey; les hommes de Vétroz et de Daillon refusent de s'y rendre; en 1325–1328, le comte doit dispenser les paroissiens de Nendaz de cette obligation⁸⁹. En 1328, les communautés rurales de l'Entremont obtiennent la suppression du monopole commercial de Sembrancher⁹⁰. Qualifiant Saillon de *locus parvus et non publicatus et forum modicum*, les habitants du mandement demandent avec succès au comte la permission de vendre leurs produits où bon leur semble (1356)⁹¹.

L'obligation faite aux paysans du plat-pays d'entretenir les fortifications du château et du bourg (leur refuge en cas de guerre) constitue un autre front de résistance. C'est le cas à Conthey et Saillon en 1366⁹²; à Villeneuve en 1407⁹³; à Conthey en 1417⁹⁴.

Plusieurs communautés rurales agissent afin que, pour les affaires bénignes, le jugement soit prononcé dans le village de l'accusé et non pas au chef-lieu; afin également que les saisies soient opérées sur place et non au centre⁹⁵.

V. Bilan et perspectives

Au terme de cette première exploration du monde des petites villes établies dans le diocèse de Sion au Moyen Age, les points suivants doivent être soulignés; chacun d'eux mériterait une enquête plus approfondie:

a) Les treize petites villes étudiées ont, sur bien des points importants, une histoire commune; elles constituent une réponse à quelques grandes «pulsions» profondes de la civilisation européenne (mise en place de la seigneurie, formation des principautés territoriales, développement d'un marché continental). Cette cohérence permet, je crois, d'utiliser le terme de *réseau*.

b) L'histoire de ce réseau peut être décrite en termes de structures et de conjonctures. Le rôle administratif, économique et social que les bourgs jouent dès leur origine se maintient à travers le temps et constitue le réseau en structure bien ancrée dans le «système» régional. D'autre part, des circons-

89 DV, n° 1613; CC Conthey, 1324–1325, *banna*, et 1325–1328, *firme*.

90 DV, n° 1618.

91 DV, n° 2032.

92 CC Conthey-Saillon, 1366, *banna*.

93 Archives cantonales vaudoises, C II 144^{bis}, p. 1.

94 F.-O. DUBUIS, «Droit de refuge et devoir de fortification, Nendards et Contheysans, 1417», dans *Vallesia*, 1956, pp. 72–82.

95 Par exemple: Liddes, 1455 (Archives communales de Liddes, Pg 94); Orsières, 1348 (Archives communales d'Orsières, Pg 23).

tances extérieures provoquent des fluctuations dans l'importance relative des différentes fonctions «urbaines». Dans une première phase, les bourgs modestement destinés à fixer une population et à asseoir mieux le contrôle seigneurial acquièrent, grâce aux promotions savoyardes et à l'aubaine du trafic transalpin, des formes extérieures d'«urbanité» calquées sur celles des villes de plaine. Dans la seconde phase, les moteurs de la prospérité s'essouffent et les bourgs retrouvent leur statut primitif local et régional.

c) Le retournement de la conjoncture ne leur fait cependant pas perdre leurs dignités (franchises, enceinte, marchés et foire, bourgeoisie, hôpitaux et soutes...). Pourtant elles n'ornent plus que des fantômes de villes (à l'exception relative de Villeneuve, de Saint-Maurice et de Sion). La mise en place du réseau ferroviaire, la bonification de la plaine du Rhône et une timide industrialisation parviendront, dès la fin du XIX^e siècle, à redonner vie à l'ensemble, tout en le transformant notablement: le bourg de Martigny cédera, paradoxalement, sa place à la *villa*, au village devenu «ville»; Saillon et Conthey resteront en marge; dans le Valais oriental, peu urbanisé au Moyen Age, naîtront deux villes (Sierre et Brigue).

d) Il faudrait entreprendre l'étude systématique des petites villes de l'arc alpin, afin de mieux comprendre leur place et de voir si les hypothèses proposées ici peuvent se généraliser. Les historiens des Alpes accordent aux villes des plaines périalpines un rôle moteur dans le développement des économies montagnardes; l'examen attentif des villes de l'intérieur conduira peut-être à modifier ce point de vue⁹⁶.

96 Cet article reprend, en l'améliorant un peu, le texte d'une communication présentée au colloque tenu à Lille en janvier 1987 sur le problème des petites villes européennes. Elle figure dans les actes de ce colloque: P. DUBUIS, «Quelques réflexions sur les petites villes du Valais médiéval (XI^e-XV^e siècles)», dans *Les petites villes en Europe Occidentale du XIII^e au XIX^e siècle*. Lille, 29/30/31 janvier 1987, Lille, 1987 (dactylographié).